

3L
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 49 Rue Charles Del Nero
02200 VILLENEUVE ST GERMAIN

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 15 OCTOBRE 2024

LES SOUSSIGNÉS :

La société CCL PATRIMOINE, dont le siège est 49 Rue Charles Del Nero, 02200 VILLENEUVE ST GERMAIN, représentée par son Gérante, Madame Laurence LECAUX,

Madame Laurence LUST, épouse LECAUX, demeurant 49 Rue Charles Del Nero, 02200 VILLENEUVE ST GERMAIN,

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée 3L au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 49 Rue Charles Del Nero, 02200 VILLENEUVE ST GERMAIN, et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date du 15 octobre 2024,

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination du premier gérant de la Société.

NOMINATION DU PREMIER GÉRANT

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de gérant de la Société, pour une durée illimitée, Madame Laurence LECAUX, demeurant 49 Rue Charles Del Nero, 02200 VILLENEUVE ST GERMAIN, associée.

Madame Laurence LECAUX disposera, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

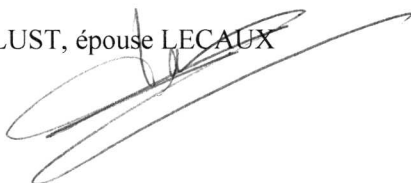
Madame Laurence LECAUX accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

En rémunération de ses fonctions, Madame Laurence LECAUX aura droit à une rémunération dont les modalités seront fixées lors de la prochaine délibération de l'Assemblée Générale des associés.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Fait à VILLENEUVE ST GERMAIN
Le 15 octobre 2024

Laurence LUST, épouse LECAUX



La Société CCL PATRIMOINE
Représentée par Laurence LECAUX

